

## LE TÉMOIGNAGE DANS *JOURNAL 1955-1962* DE MOULOUD FERAOUN : CONNAÎTRE LE PASSÉ POUR PENSER LE PRÉSENT

BESRA Chihab

Université de Médéa / Algérie

Chihab\_besra@yahoo.fr

**Résumé :** *L'intérêt de cette contribution est de montrer que, loin d'être «timide » (Nacib, 1986 : 18), ou celle d' « un homme qui regarde tout simplement » (Guitton, 1986 : p.19), l'écriture de Mouloud Feraoun, dans Journal 1955-1962, se veut« réactionnelle » (Tellier, 1998 : 83) vis-à-vis des scènes dramatiques dont l'Algérie coloniale des années cinquante était le théâtre.*

*Nous verrons comment, à travers sa propre expérience de la guerre, cet écrivain tente de refléter l'image de sa communauté en rendant compte de la misère et la souffrance qui la rongent.*

*Il sera question d'expliquer comment le caractère historique de son journal se traduit par un témoignage émouvant qui se démarque du mythisme des versions officielles des uns et des descriptions réductrices des autres.*

**Mots-clés :** *témoignage, guerre, histoire, obligation, journal.*

**Abstract :** *The value of this contribution is to show that, far from being «timid»(Nacib, 1986: 18), or that of « a man who simply looks»(Guitton, 1986: p.19), the writing of Mouloud Feraoun, in Journal 1955-1962, wants to be «reactive» (Tellier, 1998: 83) with respect to the dramatic scenes of which the colonial Algeria of the fifties the theater.*

*We will see how, through his own experience of the war, this writer tries to reflect the image of his community by reporting of the misery and suffering that gnaw at it.*

*It will be a question of explaining how the historical character of his diary results in a moving testimony that stands out from the mythism of the official versions of some and the reductive descriptions of others.*

**Keywords:** *testimony, war, history, obligation, personal diary.*

\* \* \*

Plus d'un demi-siècle après sa mort, Mouloud Feraoun et son écriture continuent de susciter les polémiques les plus passionnées. On se demande toujours s'il adhérerait tellement à ce qu'on lui inculquait comme «valeurs» au cours de sa formation à l'École Normale de Bouzaréah qu'il s'est vu enclin à adopter une écriture dépourvue de toute attitude. On tient à savoir s'il se contentait d'observer les hostilités qui opposaient la communauté coloniale aux siens, sans juger utile d'en témoigner dans ses œuvres. On ne cesse de s'interroger si on a assez lu ses textes pour se rendre compte de la richesse de sa réflexion sur le rapport de l'individu avec le contexte historique et social dans lequel il évolue.

Loin de nous le dessein de réhabiliter le fils de Tizi-Hibel. Nous essaierons plutôt, à travers l'étude de la dimension historique dans *Journal 1955-1962*, de comprendre comment il retrace les événements tels que l'Algérie d'avant l'indépendance les a vécus.

Au cours de notre analyse, il sera question de répondre à la problématique suivante : Feraoun, assistait-il, neutre, face à la situation conflictuelle opposant la société coloniale aux autochtones ?

Pour connaître les motivations de son écriture dans son journal, nous aborderons d'abord son témoignage comme obligation morale.

En nous inspirant ensuite des travaux de Jacques Le Goff, nous verrons comment sa version des faits, à un moment donné de l'histoire de l'Algérie, aide à penser le présent et mieux envisager l'avenir.

## 1. Pourquoi témoigner ?

Tout en faisant part de son expérience de la guerre, Feraoun évoque ce qui motive son recours continu à son journal et explique les raisons qui l'incitent à témoigner. Conscient de l'importance du témoignage à cette époque et de la nécessité de contribuer à la construction de l'histoire de son pays, il assume sa responsabilité d'intellectuel : «*qui eût voulu le faire à ma place ?*». Il juge important de ne pas laisser passer sous silence les événements douloureux auxquels il assiste pour ne pas permettre au temps d'exercer son pouvoir sur les choses, une fois les victimes et les véritables témoins disparus, emportant avec eux les vérités : «*Ceux qui sont morts pourraient dire des choses et des choses. J'ai voulu timidement en dire un peu à leur place*».

### 1.1. Le témoignage comme devoir de mémoire

À la lecture de *Journal 1955-1962*, nous réalisons comment l'hésitation de Feraoun à s'exprimer cède devant l'ampleur de la violence qui s'étend sans limite devant lui. Il semble décidé à faire part de sa version des faits pour permettre au public qui ignore l'ampleur du drame qui se joue en Algérie, de découvrir ce que des hommes peuvent endurer comme monstruosité à cause de la dégradation des esprits d'autres hommes :

« Des gens raffinés qui prétendent donner au monde des leçons de morale, fusillent, sans sourciller, des dizaines d'innocents. Des gens délicats et scrupuleux assassinent froidement leurs semblables. [...] des hommes qui ont tout viennent détruire des hommes qui n'ont rien ».

Se rendant compte que l'oubli se considère comme une atteinte à l'identité, témoigner, pour Feraoun, devient une manière d'exprimer ses inquiétudes identitaires, une façon de résister afin d'apporter une contribution au façonnement d'une mémoire menacée : «*Il convient qu'à cela (ce qui s'écrit sur la guerre d'Algérie) s'ajoute mon journal. Comme une pièce supplémentaire à un dossier déjà si lourd. Rien de plus, le moment est venu de l'y ajouter. Le moment ou jamais* » (2006 : 412).

L'écrivain tient à faire part de ce qu'il sait pour contribuer à la construction d'une histoire qui ne soit pas à sens unique. Une histoire où les générations futures pourraient, après avoir comparé les différentes versions, s'identifier, avoir le sentiment d'appartenir aux mêmes repères socio-historiques et se sentir concernées par les mêmes enjeux futurs.

Le témoignage dans *Journal 1955-1962* est donc motivé par l'intention de lutter contre l'oubli et la volonté de dresser des souvenirs particuliers comme un moyen d'enracinement dans une mémoire partagée. Feraoun veille à ce que la guerre soit

pensée comme un événement qui a effectivement eu lieu, puis comme un passé à sauvegarder par les générations à venir pour résister à l'effet destructeur du temps. Il tient à faire face aux menaces de censure dont certains souvenirs font parfois l'objet comme l'explique Régine Robin, prévenant du sort réservé aux mémoires abandonnées : «*La mémoire s'efface encore par les silences et tabous qu'une société entretient*» (Robin, 2003 : 82).

## 1.2. Le témoignage comme hommage aux morts

Le témoignage de Feraoun ne se réduit pas seulement au volet personnel et aux vivants. Il s'étend également aux morts. Il s'inscrit dans une obligation morale envers les victimes qui ne sont plus, ces individus qui n'ont plus de voix pour s'exprimer.

Estimant que ceux qui sont morts à la place des autres ne doivent pas se maintenir dans l'anonymat, l'écrivain prend soin de les évoquer continuellement. En faisant part des conditions atroces de leur disparition, il traduit une volonté pressante de conserver leur souvenir.

*Journal 1955-1962* apparaît donc comme un acte de fidélité à leur égard. Évoquer constamment ces hommes, tués ou blessés souvent au même titre que les bêtes : «*une femme, un berger et une vache ont été blessés.*» (2006 : 138), ou tombés simplement en accomplissant leur devoir, sans espérer de contrepartie, est la manière qu'a choisie Feraoun de les extraire à la masse ainsi qu'à l'oubli pour faire reconnaître les torts qu'ils ont pu subir par leurs bourreaux. Entretenir leur souvenir et leur rendre hommage répond, pour lui, à une aspiration à leur obtenir réparation, au devoir de leur «*rendre justice*» pour paraphraser Paul Ricoeur qui définit le témoignage comme «*le devoir de rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi*» (Ricoeur, 2000 :104).

Le récit de Feraoun paraît comme une forme de justice. La volonté de garder vivante la mémoire de ces individus qui ont fait don de leur vie pour défendre leur pays s'étend même à ceux dont la mort n'est que le prix de leur appartenance et leur attachement à leur terre :

[...] quant aux obscurs fellahs des villages qui ne sont pas moins pacifiques, leur tort est de se trouver chez eux et de ne pas savoir où aller. Leur fidélité à la terre et au gourbi ancestral est un acte d'héroïsme inconscient et inutile qui demeurera ignoré des hommes de même que leur épouvante et leur mort. (2006 : 238)

Pour que son témoignage aboutisse, Feraoun lance un message d'espérance et d'engagement, signifiant que les sacrifices des morts ne sont pas vains et que les générations à venir, reconnaissantes, seront à la hauteur d'une telle abnégation. Elles sauront, d'après lui, traduire par leur vigilance et leur sens patriotique, la nécessité de demeurer unis et solidaires autour des valeurs pour lesquelles leurs ancêtres se sont sacrifiés. Elles seront en mesure de conserver cette ère nouvelle de paix et de liberté dans laquelle ils pourraient, grâce aux morts, vivre en citoyens libres, fiers et responsables :

Ces jeunes générations accepteront l'avenir parce qu'elles sont suffisamment instruites, conscientes et fières pour le forger. Ce sera leur avenir, quel que soit l'issue du combat. Et cette possibilité de s'épanouir, puis de se déterminer, ce sera en définitive le fruit de

notre commune souffrance, la victoire chèrement acquise. Oui, vive l'Algérie ! Gloire à ceux qui sont morts pour elle afin que d'autres puissent lever la tête et crier leur délivrance. (2006 : 376)

On observe, dans ces notes du 12 juillet 1959, qu'en plus de la volonté de se souvenir de ceux qui ont péri, toujours ressentie comme un devoir et un respect à leur égard, l'écrivain signifie que de tels sacrifices doivent servir à rappeler aux générations successives combien la paix est précaire et difficile à construire. Combien elle doit être entretenue, confortée et protégée contre l'intolérance, le fanatisme et toutes les idéologies malsaines.

### 1.3. Témoigner pour faire face à la falsification

*Journal 1955-1962* est un témoignage sur une période mouvementée de l'histoire de l'Algérie. Une histoire qui risque, selon l'écrivain, d'être alimentée par des mensonges tissés par des falsificateurs, toujours actifs à fin de maintenir leurs intérêts et dissimuler des conflits internes.

Le récit que fait Feraoun des événements s'avère primordial pour représenter la réalité le plus fidèlement possible, préserver la mémoire contre toute tentative de falsification et faire découvrir des écrits qui peignent un autre visage de la guerre.

Animé donc par l'intention d'informer correctement le public, et conscient de la vulnérabilité de la mémoire d'un peuple et la facilité de la manipuler pour toutes sortes d'enjeux, il veille, par le biais de son témoignage, à lutter contre la fausseté dans l'élaboration de l'Histoire. Il met en garde contre ce genre de «*mémoires imposée*» (Ricoeur, 2000 :108) ou d'histoires officielles «*appries et célébrées*» (Ibid. :108), transfigurées par des fables et des mythes en vue d'une «*clôture identitaire de la communauté*»(Ibid.) :

Mon commandant, nous sommes des résistants mais nous ne vous tuons pas. Donnez-nous votre mitrailleuse.

-La voici. J'ai aussi quatre chargeurs. Prenez-les.

Et une caisse de munitions dans la malle arrière, dit l'ordonnance.

-Oui. Prenez-la.

-Merci, commandant. Bon voyage...

Il en circule ainsi des histoires qui seront dignes, plus tard, d'entrer dans le folklore. Et voilà comment s'édifie l'Histoire. (2006 : 79-80)

Dans ces notes du 11 janvier 1956, Feraoun exprime son exaspération contre les récits réducteurs et extravagants que peut contenir une histoire. Il fustige les images plus ou moins dérisoires qui prennent la place des réalités. Ces versions, souvent aseptisées ou mythifiées, donnent, selon l'écrivain, lieu à une mémoire alternative qui supprime les vérités non assumées que l'on désire taire.

### 1.4. Témoigner pour avertir

L'écriture de *Journal 1955-1962* se pose comme un devoir moral que Feraoun s'assigne, non seulement envers les vivants et les victimes du passé, mais également envers les générations futures. À côté de leur fonction de révélation, les notes remplissent une

fonction préventive : en peignant les dérives et les monstruosité de la guerre comme aspect de la folie meurtrière du genre humain, elles avertissent les générations montantes et les appellent à rester vigilantes. Elles les incitent à être en mesure de repérer ce qui serait susceptible d'être une sinistre reproduction des événements tragiques d'autrefois comme l'affirme Georges Santayana : « *Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter* ». (Santayana, 1905 : 6)

Le témoignage de Feraoun passe donc pour un discours qui se projette dans l'avenir, invitant la postérité à tirer les leçons de l'expérience d'un individu de la guerre, afin d'éviter de revivre les mêmes conditions atroces auxquelles, lui ainsi que les siens, étaient exposés. Son récit se présente comme un avertissement pour épargner aux citoyens futurs une éventuelle réitération des drames vécus si les enseignements ne sont pas retenus.

## 2. L'histoire pour penser le présent

L'histoire, comme savoir, s'explique comme la connaissance d'un événement écoulé, une manière de faire revivre des temps qui ne sont plus. Cependant, nombreux sont les chercheurs qui n'approuvent pas d'envisager cette discipline uniquement comme une science du passé, et jugent même inutile, voire « *absurde* », de ne considérer l'histoire que dans son volet révolu. M. Bloch, à titre d'exemple, estime que « *L'idée même que le passé, entant que tel, puisse être objet de science est absurde* ». (Le Goff, 1988 : 186). Il désapprouve que l'histoire soit envisagée sans perspectives et met l'accent sur la relation essentielle qu'entretiennent, en son sein, le présent et le passé. D'après lui, l'histoire doit s'assigner comme fonction de « *comprendre le présent par le passé* » (Le Goff, 1988 : 187) et doit permettre, aussi, de « *comprendre le passé par le présent* » (Ibid.). Il considère que la discipline historique est censée avoir comme ambition de donner aux individus les moyens de découvrir les liens de causalités entre les faits du présent et ceux du passé, être porteuse des réponses aux interrogations de l'actualité quand celle-ci est compliquée ou difficile à comprendre.

Le témoignage de Feraoun, considéré comme source d'histoire : « *la mémoire [comme aboutissement des témoignages] est la matière première de l'histoire. Mentale, orale ou écrite, elle est le vivier où puisent les historiens* » (Le Goff, 1988 : 10), semble répondre à cette conception idéaliste. Une lecture attentive de l'actualité algérienne montre bien ce rapport infallible entre le présent et le passé. Le contenu des notes, dans *Journal 1955-1962*, met la lumière sur beaucoup de zones d'ombre et élimine l'ambiguïté de certaines situations de tension qui concernent l'Algérie en particulier et s'étendent jusqu'aux rapports qu'elle entretient avec la France.

En effet, le récit de Feraoun contient des indices qui constituent des signes avant-coureurs d'un grand nombre d'événements et de drames que l'Algérie d'après l'indépendance a vécus et vit toujours :

### 2.1. Le problème des harkis

Notre corpus nous livre un éclairage utile sur le sujet épineux des harkis, un problème délicat et sensible, considéré comme tabou. Il s'agit du statut de l'ensemble des Algériens, armés ou civils, qui se sont battus entre 1954 et 1962 aux côtés de l'armée coloniale ainsi que ceux qui étaient favorables au maintien d'une Algérie française : «*On m'a expliqué qu'à Tamazirt, les harkis étaient formés et les gens munis d'armement* » (2006 : 269).

Feraoun, dans *Journal 1955-1962*, les répartit en trois catégories :

- Ceux qui, pris entre deux feux, jouent le double jeu pour se protéger. Ils sont décrits avec une certaine indulgence :

L. est garde champêtre, autant dire mouchard officiel de la commune. Le voilà se livrant au double jeu. Cela ne lui a pas porté bonheur. Justice immanente peut-être. En tout cas, sur le plan humain, j'excuserais sa conduite par les temps qui courent. C'est un pauvre bougre sans idéal et sans convictions : il avait surtout peur de mourir. (2006 : 80-81)

Feraoun, dans ces notes du 11 janvier 1956, examine de plus près les motifs de l'engagement de certains autochtones dans le camp français après avoir donné l'impression d'être du côté des maquisards. Il considère qu'ils ne sont motivés par aucune idéologie, qu'ils ne représentent aucunement une alternative politique, étant «*sans idéal et sans convictions*». Il juge que s'ils choisissent de se comporter de la sorte, c'est uniquement pour se protéger contre la violence provenant des militaires français comme des maquisards. Comme s'il invite à ne pas leur en vouloir, il explique que seule la peur de mourir se cache derrière leur ralliement.

- Ceux qui sont décrits comme des traîtres et qui sont pour beaucoup dans ce que la communauté autochtone endure :

Un ivrogne de Tizi-Hibel surnommé Ravachol. A la suite d'une bagarre avec un autre ivrogne, il est condamné par le maquis à payer 500 francs. Il refuse de verser, on le condamne au double. Il ne refuse pas mais monte à Beni-Douala pour demander asile aux gendarmes. Il est nanti d'une tenue militaire et se pavane dans les jeeps, lorsqu'on procède aux ratissages et qu'il sert de guide. Il a d'ailleurs commencé par son propre village. (...) quand par exemple il rentre dans une maison pour fouiller (...), il fait main basse sur tout ce qui l'intéresse. Il paraît qu'il affectionne tout particulièrement, les billets de 500 francs. (2006 : 157-158)

Feraoun, à travers ces notes du 11 mai 1956, juge condamnable et lâche l'attitude de ces gens qui ne font qu'aggraver la misère que vivent déjà leurs compatriotes. Cependant, il estime que ces personnes ne s'engagent pas autant que harkis parce qu'ils soutiennent la France comme tient à le souligner la version coloniale. Ils le font car ils se sentent menacés par les maquisards.

Sans les innocenter, Feraoun considère que derrière l'attitude de cette catégorie se cache une mauvaise gestion des faits par les révolutionnaires qui, à travers leurs agissements, permettent à l'armée française de mobiliser en son sein un grand nombre de ces individus, donnant ainsi au conflit l'allure d'une guerre entre autochtones.

- Des résistants qui, après leur arrestation, ont dû faire des aveux à la suite des tortures insoutenables qu'ils ont subies. Leur ralliement à l'armée coloniale, selon le diariste, se justifie par la peur de faire l'objet des représailles de leurs ex-compagnons d'arme.

Parfois, Feraoun ne donne pas les vraies raisons de leur attitude, laissant ouvert le champ des interprétations ou pour faire allusion aux conflits internes au sein des maquisards : « *L'armée a pu avoir ses renseignements d'un jeune homme d'Azouza qui s'est réfugié récemment à la caserne, menacé par ses camarades du maquis. Une liste a été dressée et plusieurs bataillons ont été envoyés dans les villages pour y ramasser les Kabyles* ». (2006 : 132)

Aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après la guerre, ce problème est loin d'être résolu. En Algérie comme en France, chacun y va avec son bilan :

En Algérie, après avoir exécuté, emprisonné les anciens harkis, restés ou délaissés, on continue toujours de rejeter les survivants ainsi que leurs descendants, considérant qu'ils ont déjà fait leur choix. L'évocation de cette catégorie est synonyme de trahison pour beaucoup qui jugent que la guerre militaire est finie, pas celle des mémoires.

Côté français, après l'interdiction du rapatriement d'un grand nombre d'entre eux sur la métropole en 1962 et après un long accueil dans des camps, des signes de reconnaissance officiels leur sont réservés dont la journée nationale d'hommage aux harkis, célébrée le 25 septembre chaque année, est le plus prestigieux. Ces hommages ont certes valorisé l'attachement des harkis à la France et salué leur attitude favorable au maintien de la colonisation mais n'ont en rien changé de leur statut de « Français à part ».

En analysant la question de ceux qui ont collaboré avec le système colonial lors de la guerre, Feraoun pose les jalons d'une histoire pluraliste. Il invite à repenser sereinement ce phénomène sensible et complexe pour mieux le comprendre et le sortir de son statut de tabou, perdu entre deux rives.

## 2.2. Les feux mal éteints du problème kabyle

Le choix de l'écrivain à peindre la Kabylie comme théâtre presque exclusif de la guerre de libération est une manière de souligner la particularité de cette région de l'Algérie. En décrivant les différents aspects de la souffrance des siens, il met en exergue le rapport complexe que la Kabylie entretient avec l'histoire algérienne.

En effet, on sent souvent que les notes de Feraoun témoignent moins d'une volonté d'exprimer les problèmes d'un pays colonisé que d'un désir ardent d'analyser l'âme de cette région et d'examiner de près ce lent processus qui l'amène à se délivrer aussi bien du système colonial que de l'emprise de tout ce qui porte atteinte à ses particularités culturelles et identitaires.

A travers *Journal 1955-1962*, on peut déduire que le problème kabyle s'explique par des raisons historiques. Partant du récit de Feraoun qui annonce le conflit arabo-kabyle comme point névralgique du drame algérien lors de la guerre : « *L'opposition arabo-kabyle existe toujours* » (2006 :34), il serait logique de considérer la question berbère comme enchaînement naturel de ce qu'il décrit comme injustices infligées aux Kabyles à cette époque.

Il serait également pertinent de conclure que si le problème relatif à l'identité berbère persiste encore c'est parce qu'on n'a pas reconnu que les Kabyles ne se définissent pas comme étant «arabes», non plus comme «musulmans», d'après Feraoun.

Dans les notes de novembre-décembre 1955, ce dernier ne semble pas offensé par les qualifications, censées être péjoratives et source de honte, que les maquisards attribuent aux siens : « *Vous, gens de Tizi-Hibel, vous méritez d'être brûlés vifs. Nous vous connaissons : vous êtes des mécréants. Il n'y a chez vous ni foi ni loi. Vous êtes tous des ivrognes, vous avez des naturalisés et des baptisés. (...) grande confusion chez les gens de Tizi-Hibel. Tout cela était vrai* ». (2006 : 57)

Feraoun ne renie pas ce qui aurait été humiliant et outrageant pour quelqu'un d'autre, notamment à cette époque. Tout au contraire, il paraît s'en enorgueillir même : cette caractérisation semble retrancher les siens, considérés comme « *Les plus mécréants de la terre* » (2006 : 95) de ce qu'ils n'ont jamais été, estime-t-il.

Ce refus catégorique de se fondre tantôt dans la communauté «arabe», tantôt dans celle des «musulmans» et cette ouverture à toute autre appartenance, expliquent les revendications culturelles et identitaires ainsi que les mouvements de protestation qui ne cessent de se produire après l'indépendance de l'Algérie.

Les notes du 15 février 1956 incarnent bien cette atmosphère tendue qui caractérise la relation arabo-berbère. En faisant part de ce qu'il refoule, l'écrivain montre comment la persistance des conflits identitaires et culturels peut constituer un germe de division et une menace pour l'unité nationale. Il affirme que ce qui est occulté remonte à la surface quand la volonté de résoudre les problèmes laissés en suspens ne se fait pas sentir :

[...] ces Arabes qui se révoltent, qui m'en veulent, qui vont m'égorger, je ne leur ai jamais fait de mal. Je les ignore, moi, ou presque. (...) je reconnais tout de même que je les ai toujours regardés d'un peu haut et cette idée de les considérer comme mes égaux ne veut pas s'installer dans mon esprit. Cela, je dois le reconnaître, en toute sincérité. Et en toute sincérité aussi, dans mon for intérieur, je me dis que nous nous sommes établis en vainqueurs, que par conséquent nous sommes de la race qui commande, qui doit se servir. Pourquoi le nier ? (2006 : 104-105)

Dans cet extrait où Feraoun, apparaît particulièrement agressif et farouchement attaché à sa berbéricité, il nous est possible de mesurer la tension, voire la haine qui prévaut au sein d'une société qui semble sur le point d'éclater parce qu'on essaie toujours d'occulter les crises culturelles et identitaires qui la traversent.

### 2.3. Le problème des pieds-noirs

La question des pieds-noirs, d'après le témoignage de Feraoun, est un sujet qui mérite d'être abordé en toute sérénité. À travers la représentation des Français d'Algérie, la description des rapports qu'ils entretiennent avec la terre qui les a vu naître, avec les autochtones, ainsi que leurs réactions vis-à-vis de la guerre puis l'indépendance, *Journal 1955-1962* peut nous être utile pour mieux comprendre l'émergence du phénomène des pieds-noirs et la guerre des mémoires dans laquelle cette catégorie s'engage.

Feraoun rend compte des menaces dont ils furent l'objet dès le déclenchement de la guerre : «*Edouard a failli être brûlé vif dans sa ferme, il a pu s'échapper à l'obscurité avec sa sœur et venir se réfugier au poste militaire*» (p.125). Tout en les considérant



parfois comme étant innocents et victimes au même titre que les siens, il mentionne la haine que la population autochtone, qui les tient pour responsables de ce qu'elle endure, éprouve à leur égard :

Les journaux commentent longuement le massacre de dix-sept jeunes Parisiens, dans la région de Palestro, par les rebelles. Les pauvres gars (...) ont été abattus par surprise. Puis, paraît-il, la population du douar s'est acharnée sur les cadavres pour les mutiler. Ceci est l'autre côté d'une affreuse médaille que nous sommes en train de frapper avec la chair des innocents pour la sauvegarde du droit du plus fort. (2006 : 147)

Toutefois, l'écrivain tient à préciser que cette catégorie n'inspire pas que des ressentiments. Il évoque, en décrivant des scènes d'adieu émouvantes, la profondeur des rapports cordiaux qu'elle entretient avec une bonne partie des autochtones, d'où l'ambiguïté de cette relation particulière où se mêlent l'amour et la haine :

La veille, il (Amara) avait acheté la salle à manger de Jojo, à vil prix aussi parce que Jojo voulait s'en débarrasser, quitter le pays au plus vite. A et Jojo avaient tous deux les larmes aux yeux, l'autre aurait voulu lui en faire cadeau. Ils sont tombés d'accord tout de suite. Il y a des séparations qui sont pires que la mort parce qu'elles emportent avec elles jusqu'à l'amitié et laissent un vide affreux : le néant. (2006 : 147)

Plus de cinquante ans après l'indépendance algérienne, les pieds-noirs considèrent toujours qu'ils sont doublement lésés et affirment qu'ils vivent leur rapatriement comme un arrachement dont ils ne parviennent pas à se rétablir. Comme réparation, ils revendiquent aux dirigeants français une place dans l'histoire française en estimant qu'ils étaient d'un apport considérable dans ce qu'ils considèrent comme «l'œuvre civilisatrice de la France» en Algérie. Ils exigent ainsi une reconnaissance de la responsabilité des dirigeants de l'époque dans les actes de représailles dont ils ont fait l'objet, quelques jours avant et après l'indépendance de l'Algérie.

À l'Etat algérien, ils revendiquent la restitution de ce qu'ils considèrent comme «biens spoliés» ayant appartenu, lors de la colonisation, aux pieds-noirs. Face au silence des décideurs, des procédures ont été engagées au niveau des tribunaux.

À cela, s'ajoute la revendication des «disparus» et des «morts» dont ils estiment le chiffre par dizaines de milliers, rien que pour les seuls derniers mois de la guerre d'Algérie et la brève période qui a succédé à la signature des accords d'Evian.

Ces revendications ne mènent guère à l'apaisement des esprits. Tout au contraire, en Algérie, comme en France parfois, elles ne font qu'amorcer des polémiques, riches de souvenirs et de douleur, avant que le débat ne se heurte à une impasse.

Notre objectif à travers cette contribution a consisté à faire part des intentions qui motivent l'écriture de *Journal 1955-1962* de Feraoun et qui donnent à son écriture cette teinte morale qui le caractérise.

En évoquant des sujets sensibles, dont certains sont relatifs aussi bien à l'actualité algérienne qu'à l'actualité française, nous avons essayé également d'expliquer que quand l'histoire est conçue d'une manière rationnelle, le passé ne peut que servir de passerelle vers le présent en aidant à comprendre le fond des réalités politiques et sociales complexes d'aujourd'hui.

## Sources bibliographiques

- M. FERAOUN M. 2006. *Journal 1955-1962*. ENAG. Alger.  
LE GOFF J. 1988. *Histoire et mémoire*. Gallimard. Paris.  
NACIB Y. 1986. *Mouloud Feraoun*. ENAL. Alger.  
RICOEUR P. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Seuil. Coll. «Points essais». Paris.  
ROBIN R., 2003. *La Mémoire saturée*. Stock. Coll. « Un ordre d'idées ». Paris.  
SANTAYANA G. 1905. *Life of Reason*, C Scribner's sons. New York.  
TELLIER A. 1998. *Expériences traumatiques et écriture*. Economica. Coll. «Psychanalyse». Paris.